
PARTIE OFFICIELLE

LETTRE DE NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE BENOIT XV AUX ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DU CANADA

A NOTRE CHER FILS LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, CARDINAL PRÊTRE
DE LA SAINTE ÉGLISE ROMAINE, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC
ET A NOS VÉNÉRABLES FRÈRES LES ARCHEVÊQUES ET
ÉVÊQUES DU CANADA

BENOIT XV PAPE

NOTRE CHER FILS, VÉNÉRABLES FRÈRES

Salut et bénédiction apostolique.

Par Nos Lettres Apostoliques *Commisso divinitus* que Nous vous adressâmes le 8 septembre 1916, Nous Nous efforcions d'exhorter le clergé et le peuple catholique de votre pays à se désister des luttes et des rivalités provenant soit de questions de races soit de la diversité du langage, et en même temps Nous recommandions qu'au cas où, pour ces motifs, il surviendrait à l'avenir des discussions, elles fussent terminées en sauvegardant la charité, comme il convient aux " saints ", *qui ont à cœur de conserver l'unité d'un même esprit par le lien de la paix.*

Notre exhortation grâce à Dieu, n'a pas été vaine, et Nous nous en félicitons : elle fut en effet reçue par l'ensemble des fidèles, non seulement avec le respect et la déférence voulus mais encore avec un joyeux empressement, au point de faire espérer que la tranquillité et la concorde régneraient dorénavant parmi les catholiques du Canada.

Cependant, au bout de quelque temps, il survint des incidents fâcheux, qui tout en ne paraissant pas attribuables à la malignité de qui que ce soit, ne laissèrent pas cependant de troubler ce commencement de pacification, et de jeter dans les esprits de nouvelles semences de discorde. Il s'en suivit que de part et d'autre on recourut à Nous et on fit appel à Notre décision pour ramener la concorde.

Il s'agit, en fait, de la loi scolaire promulguée dès l'année 1913 par le gouvernement de l'Ontario, pour les écoles bilingues Anglo-françaises. Cette loi, d'aucuns la traitèrent d'injuste, et crurent devoir l'attaquer de toutes leurs forces ; d'autres, par contre, estimèrent qu'elle ne devait, ni être jugée si sévèrement, ni combattue avec tant d'acharnement. La diversité des opinions amena la séparation des esprits.